

Note de présentation brève et synthétique Compte administratif 2021

Préparé par le Maire à partir de sa comptabilité, le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur et doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin qui suit l'exécution du budget.

Il s'agit d'un document de synthèse qui présente les résultats comptables de l'exercice écoulé et rapproche les prévisions des réalisations effectives, en dépenses et en recettes.

Le service financier de la Ville et les services de la trésorerie de Lens travaillent ensemble pour vérifier, ajuster et présenter à l'examen et au vote des élus deux documents qui présentent des résultats identiques : le Compte Administratif, établi par la Ville, et le Compte de Gestion, établi par la Trésorerie.

L'ensemble des dépenses et des recettes sont réparties en 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement.

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

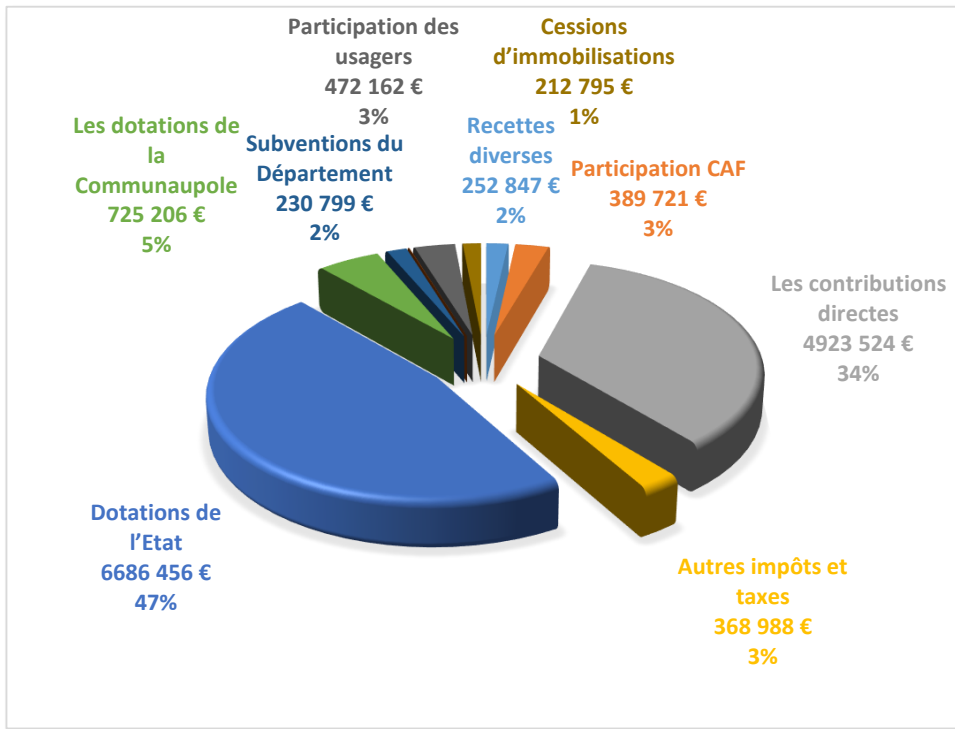
Les chiffres en synthèse

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat 2020	847 930,84 €	-128 210,92 €	719 719,92 €
Recettes 2021	14 267 998,92 €	4 468 699,72 €	18 736 698,64 €
Dépenses 2021	13 321 680,63 €	4 468 768,90 €	17 790 449,53 €
Reste-à-réaliser recettes		1 424 020,00 €	1 424 020,00 €
Reste-à-réaliser dépenses		1 455 030,00 €	1 455 030,00 €
Résultat cumulé à fin 2021	1 794 249,13 €	-159 290,10 €	1 634 959,03 €

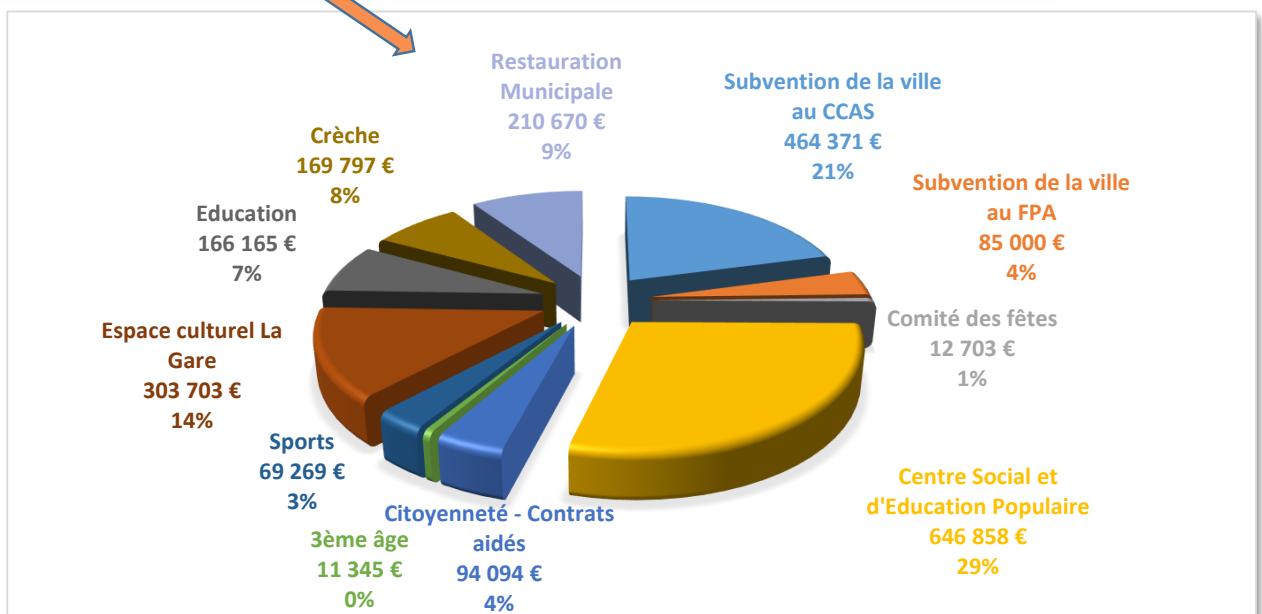
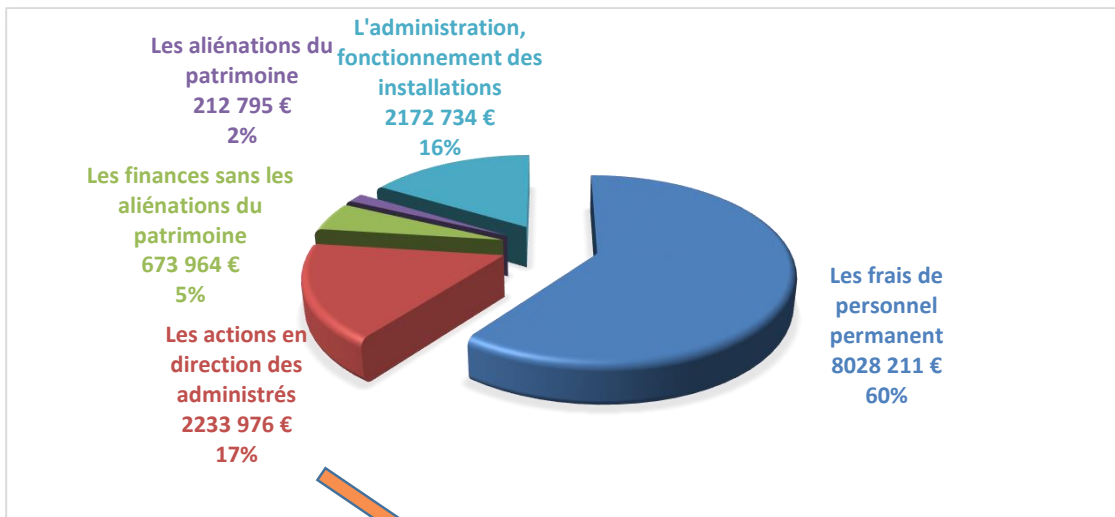
Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En section d'investissement	940 000,00 €
En section de fonctionnement	854 249,13 €

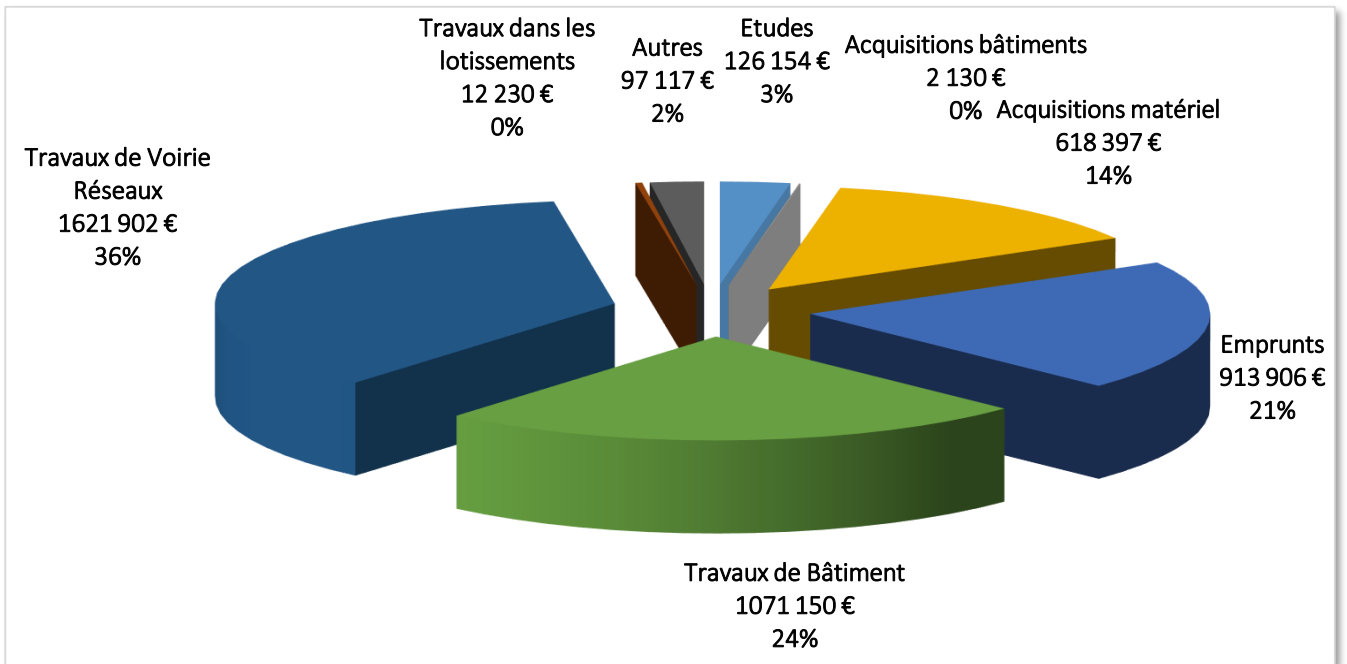
Les recettes de fonctionnement



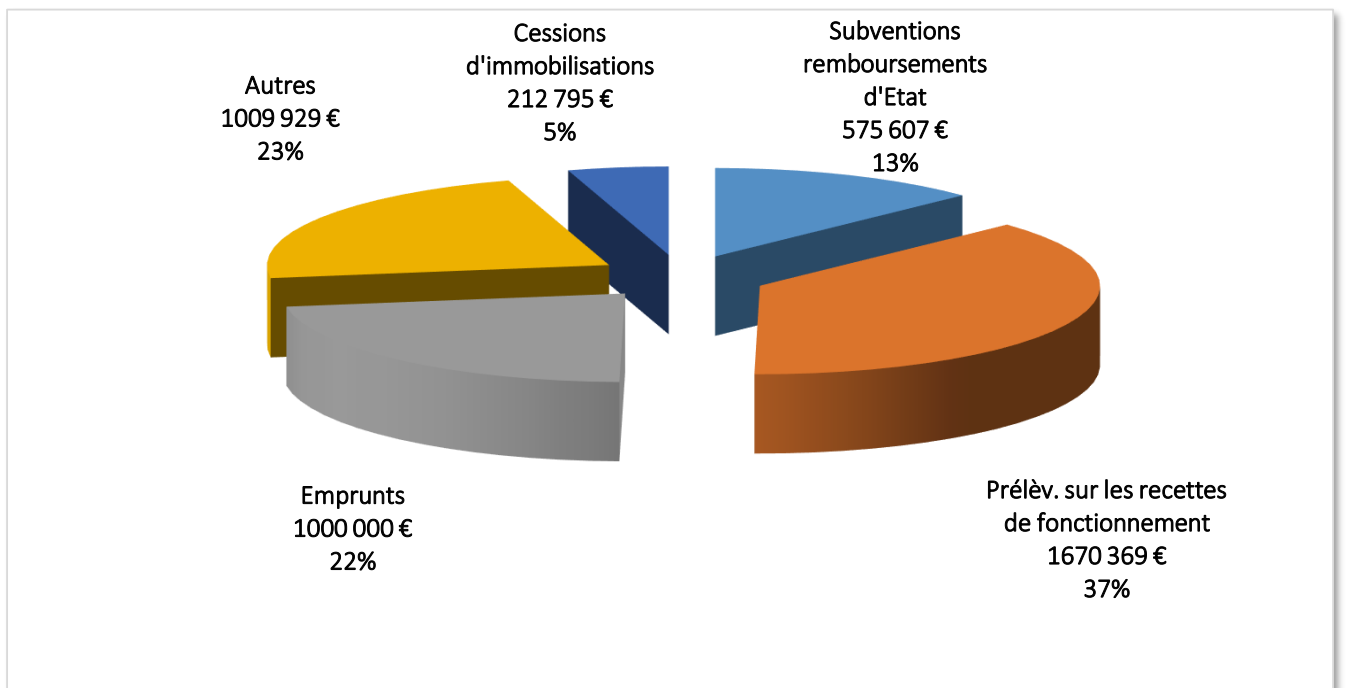
Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'investissement



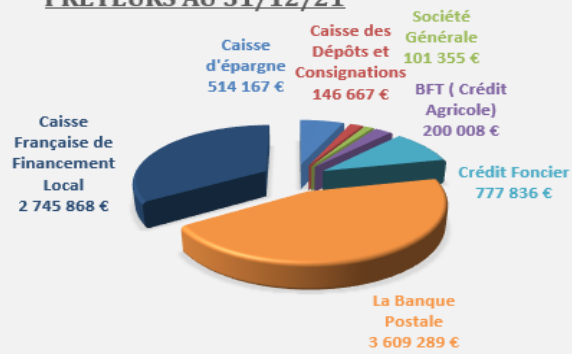
Les recettes d'investissement



Etat de la dette

En cours dette au 31 Dec 2021 :	8 095 190 €	
Capacité désendettement :	5,18	Seuil critique : entre 10 et 12 ans
Durée résiduelle moyenne :	10 ans	
Taux moyen au 31 Décembre 2021 :	1,75%	
Nombre d'emprunts toxiques :	0	

RÉPARTITION DE LA DETTE PAR PRÊTEURS AU 31/12/21



RÉPARTITION DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX AU 31/12/21



Evolution annuelle de la charge de la Dette

